Un mot rare : au sujet de "nêvau" et de sa variante "névalla"

Autor(en): **A.P.M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **83 (1956)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-229841

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

UN MOT RARE :

Au sujet de «nêvau» et de sa variante «névalla»

Ce terme pittoresque, aujourd'hui vieillot, s'entendait jadis tant d'un côté que de l'autre de la frontière politique.

Il y a une cinquantaine d'années, on en trouvait des traces à Chaux-Neuve (Doubs), sous la forme nvô *; à Chapelle-des-Bois et à Bois d'Amont (Jura), sous celles de* nouvâ *et* nèvâ *; mais toujours au sens de long vestibule, traversant la ferme de part en part, d'avant en arrière.* [1]

Selon les relevés faits vers la même époque dans le Jura vaudois, nèvau et variantes étaient d'usage dans les trois communes de la Vallée de Joux, à Bière, à Gimel et Vaulion ; tandis que Mont-la-Ville et Vallorbe ne le connaissaient plus.

Sur tous ces points, de même que sur ceux à l'est et au nord, cités par M. Bossard dans le *Conteur* du 15 novembre dernier, nèvau et variantes désigne un avant-toit constituant une sorte de porche de la grange.

Il doit s'agir, aussi bien en comtois qu'en vaudois, d'un diminutif de nave = nef.

Peut-être sommes-nous en présence, en ce qui concerne le vaudois, d'un vestige de l'ancien yô-ô, qui finit par s'effacer, à de rares exceptions près, devant le type analogique en é.

La variante àlla, propre à Baulmes, représente naturellement le diminutif correspondant en èlla.

Plus singulier encore se présente le problème sémantique.

Il paraît vraisemblable qu'à l'époque gallo-romaine, le genre de ferme à long couloir rudimentaire, séparant l'habitation du rural, ait régné en maître sur les deux versants du Jura. On dénomma fort à propos cette allée « petite nef ».

Au cours des âges, le Comté de Bourgogne demeura fidèle à l'acception du terme, tandis qu'au Pays de Vaud, des modifications dans le système de construction causaient d'étranges mutations sémantiques.

Les phases en furent probablement les suivantes :

Le nèvau, soit long corridor, s'étant élargi, face à la grange du côté de la rue, cette annexe se vit également qualifiée de nèvau.

Mais bientôt ce terme ne servit plus à désigner, par restriction de sens, que le seul avant-toit prolongeant la grange.

Reste encore à envisager une énigme sémantique annexe.

Pourquoi, conjointement à la prénommée allâye, le Combier se sert-il de l'appellation déplacée de pourtsou (porche) pour désigner le même local ?

Certaines fermes cossues, pour s'assurer davantage de confort, imaginèrent de fermer la partie du nèvau qui prolongeait l'« allée ». Il en résulta un minuscule local de quelque 4 m. de long sur 2 m. de large, pourvu d'une porte extérieure. Cet « anticorridor » se vit, comme il convenait, qualifié de pourtsou.

Par la suite, on ne sait quand, la partie fut, derechef, prise pour le tout. En dépit du bon sens, pourtsou désigna désormais le long vestibule lui-même.

A. P. M.

---

[1] Plus bas, en plaine comtoise, le mot et la chose n'existent plus, à en juger par le plan de ferme dressé par M. Oskar Kjellén en finale de son « Patois de Nozeroy » ; planche XXIV.